**La psychanalyse, un art dégénéré ?**

Norbert Bon

Le site de l’*Obs* du 22 10 2019 fait état d’une nouvelle étape dans la Croisade de la réalisatrice Sophie Robert contre la psychanalyse, avec un film intitulé « Le phallus et le néant ». En substance, écrit Véronique Radier : *« Il faut bouter la psychanalyse hors des tribunaux : tel est le nouveau combat de Sophie Robert, jeune réalisatrice en lutte contre l’influence de cette discipline depuis plusieurs années, car il y a, dit-elle, urgence. »* Et de citer la réalisatrice :« *Il est insupportable d’entendre des* “*experts*” *judiciaires prétendre que les bébés ont des* “*intentions*” *sexuelles, mettre en cause le désir des victimes d’agressions sexuelles, d’inceste ou que des parents d’enfant autistes se voient retirer la garde de leurs enfants au nom de pseudo-expertises !*»

S‘ensuit un salmigondis d’arguments sans preuve, d’anathèmes, de contre vérités, de poncifs éculés propagés par les chevaliers blancs de l’anti-psychanalyse depuis plusieurs décennies, où elle voit comme paille dans l’œil des psychanalystes la poutre qui est dans le sien. Non seulement ils tiennent sur la sexualité des propos inadmissibles mais, de surcroit, ils persécutent les bons psychiatres et psychologues « scientifiques » dans les universités, les hôpitaux, les commissions diverses qu’ils investissent massivement et où ils se servent de leurs diplômes de psychologues ou de psychiatres pour propager leur idéologie sectaire...

Sur ce dernier point, Sophie Robert a manifestement raté quelques épisodes, car si les psychanalystes ont pu jusque dans les années 70-80 occuper une position dominante dans certaines de ces institutions, depuis plusieurs décennies, ils en sont au contraire systématiquement écartés par des instances majoritairement cognitivo-comportementalistes. Et là où ils subsistent ils sont en effet ostracisés, au nom de leur prétendue non scientificité tant par les gestionnaires que par les médecins supposés scientifiques, au point que nombre de psychiatres de formation psychanalytique quittent les institutions pour œuvrer en privé. Ce ne sont pas des séminaires de psychanalyse qui se tiennent dans les ministères mais des séances de méditation de pleine conscience ! Tandis que les psychiatres « scientifiques » propagent leur « science » auprès du grand public à grand renfort de publicité dans des conférences telles que « Foutez-vous la paix » ou « Triomphez de vos emmerdes » grâce à la dite méditation, fondée sur un bouddhisme relooké occidental par le commerce de la psychologie positive et du « développement personnel » 2. Vous avez-dit science ? Science, l’affirmation de la généralité des vertus bienfaisantes de la méditation de pleine conscience à partir des expériences faites sur le seul cas du moine Mathieu Ricard ? Science, le diagnostic post mortem de TDAH porté par des psychiatres anglais sur Léonard de Vinci dans un article 1 dont la méthodologie est proche de celle du conférencier de Prévert *« déclaré unijambiste par la faculté de médecine parce qu’examiné trop rapidement en sautant à cloche-pied ou en jouant à la marelle »*? Science, l’offensive de propagande massive, financée abondement par des donateurs anonymes pour promouvoir la « psychologie positive » et le marché des coachs et experts en bonheur qui s’en est suivi ? 3

C’est vrai, la psychanalyse n’est pas une science, elle est adossée à la science. Mais pas davantage la médecine et a fortiori la psychiatrie n’en sont. Ce sont des arts, des disciplines fondées sur une pratique appuyée sur l’expérience et étayée sur des apports scientifiques : biologie, physiologie, anatomie... pour la médecine, psychologie, anthropologie, linguistique, topologie pour la psychanalyse... Mais ce sont de plus des pratiques mettant en jeu une relation entre un patient et un praticien et donc l’équation personnelle de l’un comme de l’autre. Equation que l’on peut tenter de neutraliser par des procédures standardisées, c’est aujourd’hui le modèle dominant dans les pratiques régies par la santé publique où il est en harmonie avec la logique gestionnaire. La psychanalyse propose, à l’inverse, une méthode qui, en laissant libre cours à la parole, grâce à la règle dite fondamentale, permet le développement de cette relation interpersonnelle, le transfert, dans des conditions contrôlées par la formation personnelle et l’éthique de l’analyste (secret absolu et garantie d’abstinence). La visée n’étant nullement d’obtenir l’adhésion du psychanalysant à des croyances sectaires mais de lui permettre de se dégager, autant que possible, de ses aliénations et de s’orienter dans la vie selon son propre désir. Il est vrai que cela ne va pas forcément dans le sens de la bien pensance ou de la paix des familles.

Sur le plan de la sexualité, oui la psychanalyse soutient qu’il y a une sexualité infantile. Tout un chacun qui a eu des enfants, ou a été lui-même un enfant, a pu en faire l’expérience. Et les écrivains qui la mettent en scène, Léon Frappier (*La maternelle*), Louis Pergaud (*La guerre des boutons*) Marcel Aymé (*La jument verte*), qui seraient sans doute aujourd’hui furieusement « hashtagués », ne sont pas allés chercher leur inspiration sur une autre planète ! C’est que cette sexualité infantile persiste inconsciemment chez l’adulte, nous en recueillons quotidiennement les témoignages dans les cures. Mais cette sexualité relève du registre du fantasme et n’appelle pas réalisation : qu’un nourrisson éprouve manifestement du plaisir à tripoter ses organes génitaux à l’heure du bain n’autorise pas l’adulte à l’attoucher ! Ni à s’immiscer dans les jeux de touche-pipi où les enfants trouvent à exercer leur curiosité sexuelle. Pas davantage, les fantaisies sexuelles de cette syndicaliste qui s’imagine attachée nue à un radiateur à la merci de son patron n’autorisent celui-ci à abuser d’elle. Et cette autre qui prend plaisir à se promener en vélo et en minijupe, c’est un regard qu’elle appelle et prend plaisir à surprendre, pas un viol !

*« La sexualité est un don de soi entre adultes consentants »,* argue Sophie Robert qui ne peut entendre la notion de *« mère pathogène »*. Soit, mais ce n’est nullement un énoncé scientifique, c’est un acte de foi. Honorable au demeurant. A mère virginale tout amour, enfant angélique innocent. Idéal qu’une analyse peut certes mettre à mal en dévoilant l’ancien testament qui couve sous le nouveau. Pour autant, les psychanalystes ne justifient ni le viol ni la pédophilie, ils ne jettent pas l’opprobre sur les mères d’autistes, ils entendent dans leur pratique la division des sujets, l’ambivalence de leur sentiments, ils savent que l’on peut aimer et haïr à la fois, qu’une mère aimante peut être parfois débordée, excédée, désemparée devant les conduites de ses enfants, qu’un homme ou une femme fidèle peuvent *« en rêve au ciel d’un autre lit compter de nouvelles étoiles »*, comme la Pénélope de Brassens... Ils n’en tirent ni jugement ni propos d’expert, ils aident qui viennent leur parler à mieux faire avec ce qu’ils sont, le lot qui leur échoit. En reconnaissant la part qui leur revient dans ce qui leur arrive et en assumant ainsi leur responsabilité de sujet qui ne se confond pas avec une responsabilité pénale. Il n’y a donc pas d’experts psychanalystes, mais seulement des experts psychiatres ou psychologues ayant par ailleurs une formation analytique qui les rend sans doute moins manichéens que d’autres, abscons aussi peut-être parfois et c’est regrettable. Il n’y a au demeurant pas d’expertises scientifiques dans le domaine de la psychologie et de la psychiatrie où intervient le facteur humain qui ne se laisse pas réduire à la physique ou à la génétique. Faut-il alors exclure de l’expertise tous ceux dont la formation scientifique pourrait être corrompue par des conceptions « existentielles », philosophiques, politiques ou religieuses ? Et fabriquer des robots experts ?

Nous ne savons pas ce qui motive l’acharnement de Sophie Robert à vouloir bouter les psychanalystes hors de France, dernier pays au monde à leur donner asile, selon elle (personne n’ayant les moyens ni l’intention de la soumettre à une psychanalyse, qui, si elle le souhaitait, pourrait, peut-être, la soulager du poids de ce phallus imaginaire contre**/**avec lequel elle ferraille), pas plus que nous ne connaissons celles de Jeanne la pucelle, même si un psychiatre « scientifique » trouverait probablement une case où la ranger dans le DSM. Ce que nous savons et qu’elle semble ignorer, c’est ce que l’histoire nous enseigne sur les voies où peuvent conduire de tels anathèmes, mises à l’index ou fatwas, selon le lieu d’où elles proviennent : à la stigmatisation d’individus ou de populations entières, Rohingias ici, juifs ou tziganes là, Coptes ou Yézidis ailleurs....

Au début des années 30 dans l’Allemagne nazie, c’est d’abord à de telles interdictions que furent confrontés, savants, opposants politiques, artistes, écrivains qualifiés de dégénérés -c’est ainsi que l’on traduit le terme allemand « entartete » avec aussi le sens de corrompu, abâtardi, décadent... - Interdits d’enseignements, de radio, de représentations dans les théâtres, les salles de spectacle... les juifs bien sûr mais aussi les surréalistes, les musiciens d’avant garde, les musiciens de jazz (musique nègre)... qui en furent réduits à vivre d’expédients, cours et leçons donnés à ceux qui ne craignaient pas d’être contaminés, ou l’étaient déjà ! Avant, pour les plus inspirés, de fuir l’Allemagne à temps.

Interdire donc les psychanalystes d’expertise, d’enseignement, d’exercice de la psychiatrie et de la psychologie... Et quoi ensuite ? Retirer leurs livres et revues des bibliothèques universitaires, pour ne pas corrompre les étudiants ? et municipales pour protéger le peuple vulnérable ?

On connait pourtant la suite : *« Le 10 mai 1933, ont lieu dans différentes villes d’Allemagne des autodafés programmés et coordonnés par la Deutsche Studentenschaft, la corporation des étudiants allemands, dont des représentants sont chargés d’allumer un bûcher et d’y jeter les livres portant atteinte à « l’esprit allemand ». Au premier rang desquels, ceux de Marx et de Freud. Pour ce dernier la phrase incantatoire à prononcer est la suivante :* « Contre la surestimation de la vie pulsionnelle qui dégrade l’âme, pour la noblesse de l’âme humaine ! Je jette aux flammes les écrits de Sigmund Freud. […] » 4 *Ce même jour, plusieurs dizaines de milliers de livres seront brûlés dans les grandes villes d’Allemagne. »* 5

L’étape suivante fut, on le sait, de brûler leurs auteurs. Freud ne dut son salut qu’à sa notoriété internationale et à la diligence de la princesse de Grèce Marie Bonaparte qui, comme on le sait, avait du clito.

Alors, pourquoi *L’obs* publie-il ce brûlot, après avoir déjà, en 1992, titré « Faut-il brûler Dolto ? » et en 2012 « Faut-il brûler les psychanalystes ? » Laurent Joffrin, qui en était alors le directeur et qui vient de protester, à juste titre, dans sa « Lettre politique » du 28/10/2019 contre la censure de la conférence de Sylvianne Agacenski, à l’université de Bordeaux, à la demande des associations LGBT, pourrait peut-être nous l’expliquer...

Nancy, le 6/11/ 2019.

1 Norbert Bon, 2019, « La psychiatrie scientifique a encore frappé », *freud-lacan.com, 17/07/2019*

2 Marion Dapsance, 2018, *Qu'ont-ils fait du bouddhisme ?*, Bayard.

3 Edgar Cabanas, Eva Illouz, 2018, *Happycratie. Comment l’industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*, Premier Parallèle.

4 Elise Petit, Bruno Giner, 2015, *Entartete Musik, musiques interdites sous le IIIème Reich*, Horizons, p. 47.

5 Monique Bon, 2019, « La sublimation, un destin noble de la pulsion ? », Intervention au séminaire public de L’Ecole de Nancy pour la psychanalyse, 16/10/2019.